

2A AMBULANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Bis Rue Aristide Briand
84110 VAISON LA ROMAINE

981 500 200 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 17 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-sept octobre,

Monsieur Karim ALHAFYANI, demeurant 437 Impasse des Jonquilles, 84100 ORANGE

agissant en qualité de Président de la société 2A AMBULANCES sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 3 Bis Rue Aristide Briand 84110 VAISON LA ROMAINE au 300 Avenue Ulysse Fabre 84110 VAISON LA ROMAINE, et ce à compter du 14 Octobre 2024.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 300 Avenue Ulysse Fabre 84110 VAISON LA ROMAINE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Karim ALHAFYANI
Président